

07 NOV. 2019

533

Pays de Saint-Malo Monsieur Claude RENOULT Président 23 Avenue Anita Conti 35400 SAINT MALO

N/Réf.: CV/VB -2019-10-241

Objet : Modification Simplifiée SCoT

Avranches, le 28 octobre 2019

Monsieur le Président, Cher Clarely,

Le Pays de Saint-Malo a initié un projet de modification simplifiée n°1 du Schéma de Cohérence Territorial des Communautés du Pays de Saint-Malo en date du 08 février 2019.

Une présentation de la modification simplifiée n°1 a été réalisée devant le bureau du Pôle d'Equilibre Territorial du Sud Manche – Baie du Mont Saint Michel lors de la réunion du 05 septembre 2019.

Cette modification sera également présentée pour information aux membres du Comité Syndical du PETR lors de la réunion du 31 octobre prochain.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bloy a toi,

Le Président,

Charly VARIN